



CR de l'Arbitrage

Procès-Verbal N°3

Réunion du :	Mardi 20 septembre 2022
Présidence :	GUILLARD Christian
Présents :	ALLAIRE Pierre – AUGU Alain – BARBARIT Thierry – BRETAUD Gilles – MESSAOUDI Maël – RENODAU Jean-Luc – SEIGNE Jean-Robert – TABORE Nicolas
Excusés :	JAFFREDO Lionel – LESAGE Philippe – RIBRAULT Guy – ZENATRI Morgan – LEFEUVRE Didier – DARMON Benjamin
Assistent :	LEBASCLE Gwendal – SOULLARD Serge – TORRALBA Anthony

1. Bilan Stages et des Tests Physique et Affectations 2022/2023

À la suite des différents stages, la commission réalise un bilan organisationnel des cinq stages des arbitres ainsi que de celui des observateurs. L'objectif est de figer l'effectif des arbitres pour la saison 22/23.

Christian GUILLARD adresse ses remerciements aux membres des commissions régionale d'arbitrage et de discipline, ainsi qu'aux opérationnels salariés pour leur disponibilité, la clarté de leurs interventions et la qualité des supports facilitant les échanges avec les arbitres.

Il remercie le Président de la Ligue, Didier ESOR pour sa présence à l'ouverture dans les différents stages ainsi que Guy RIBRAULT, Président-délégué de la Ligue.

Jean Robert SEIGNE fait un retour sur l'organisation du stage de rentrée du 28 Août 2022.

Il remercie la ville d'Angers pour la mise à disposition de ses installations et souligne la qualité du discours de Didier ESOR.

Une réflexion doit être menée sur l'organisation de la journée (prise en compte des conditions météorologiques, problématiques du nombre de vestiaires) et la répartition des arbitres entre la salle et le terrain.

Alain AUGU souligne que la décision d'avoir scinder le groupe des assistants dans une salle parallèle a été très bonne, et que le travail avec ces derniers a été très apprécié.

Thierry BARBARIT présente un bilan de la réunion de rentrée des Clubs – catégorie Jeunes, du 3 septembre à Angers. Un message fort sur l'arbitrage a été diffusé, notamment sur la nécessité de valoriser le rôle de l'arbitre et de faire preuve de vigilance, de la part de l'encadrement technique des clubs sur l'environnement et le climat des rencontres.

Enfin, Anthony TORRALBA présente les résultats du test physique et le retour des échanges en salle. La commission souligne le sérieux de nos arbitres sur leur implication et leur attention sur la présentation des sujets techniques et, la CRA est satisfaite à la lecture du niveau athlétique de nos arbitres pour cette rentrée.

Bilan général du Test Physique

La commission valide les résultats de l'ensemble des tests physiques réalisés lors des stages de rentrée ainsi que le test de « rattrapage » du Dimanche 18 septembre. L'objectif est de figer l'effectif des arbitres par catégorie et par groupe pour la saison 22/23.

Catégorie Régional Elite :

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Catégorie Régional 1 :

- Cédric BELLANGER, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 1 pour la saison 2022/2023.
- Jérémy CHEVALLEREAU, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 1 pour la saison 2022/2023.

Catégorie Régional 2 :

Régional 2 Groupe A

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Régional 2 Groupe B

- Guy FERRE, présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (blessure en cours du test), reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 2 pour la saison 2022/2023.

Régional 2 Pôle Jeune Senior

- Melvyn GUILLON, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 2 / JAF pour la saison 2022/2023.
- Tom NOEL, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 2 / JAF pour la saison 2022/2023.

Catégorie Régional 3 :

Régional 3 Groupe A

- Nicolas FEVRIER, présent lors du stage de rentrée et en situation d'échec lors de la première tentative, reste « non désignable ». Ce dernier devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.
- Baptiste GENNETE, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.
- Alban JUTEAU, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.
- Anthony TEXIER, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.

Régional 3 Groupe B

- Yannick MALBO, présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative (blessure en cours du test), reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.
- Yoann SALMON, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.

Régional 3 Groupe C

- Rachid AGHAN, présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.
- André THOMAS, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Régional 3 pour la saison 2022/2023.

Régional 3 Groupe D

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Régional 3 Pôle Jeune Senior

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Régional 3 Candidats

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Catégorie Assistant 1 :

- Hafid OUAHIA, présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie AA Régional 1 pour la saison 2022/2023.

Catégorie Assistant 2 :

AAR2 A

- Olivier CEULENAERE, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie AA Régional 2 pour la saison 2022/2023.
- Charles RIVENEZ, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie AA Régional 2 pour la saison 2022/2023.

AAR2 B

- Pierrick FORESTIER, présent lors du stage de rentrée et en situation d'échec lors de la première tentative, se trouve en situation d'échec lors du test physique de « rattrapage » et est donc rétrogradée en District.

AAR2 Candidats

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Catégorie Futsal R1 :

- Amine ENNADIR, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Futsal R1 pour la saison 2022/2023.
- Yoann SALMON, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Futsal R1 pour la saison 2022/2023.
- Erolbey TURLAK, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Futsal R1 pour la saison 2022/2023.

Catégorie Futsal R2 :

- Mohamed ABDELKRIM, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Futsal R2 pour la saison 2022/2023.
- David HENOT, présent lors du stage de rentrée mais présentant un certificat médical de contre-indication, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie Futsal R2 pour la saison 2022/2023.

Futsal R2 Candidats

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

Catégorie JAL :

JAL Elite

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

JAL Groupe A

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

JAL Groupe B

- Enes KOCER, présent lors du stage de rentrée, et en situation d'échec lors de la première tentative, reste « non désignable ». Il devra effectuer son test physique avant le 31 décembre 2022 pour valider son affectation en catégorie JAL pour la saison 2022/2023.

La prochaine session du test physique sera programmée sur le secteur du Maine & Loire mi-octobre.

Une convocation sera envoyée par mail à l'ensemble des arbitres concernés afin d'organiser cette session.

JAL Candidats

- L'ensemble des effectifs de ce groupe a validé le test physique.

↳ Les arrivées sur le territoire et affectation

À la suite d'une mutation, nous souhaitons la bienvenue aux arbitres suivants sur notre territoire et ils seront affectés aux catégories suivantes :

- Catégorie R3 : Said BELGANI - Ahmed MESSAGIER - Mathieu RICHARD - Valentin STOLL
- Catégorie R3 Candidat : Brahim KHALIFI
- Catégorie JAL : Elina PLAINCHAMP

↳ Sorties des effectifs pour non-renouvellement de licence

Après relance pour connaître leur positionnement pour la saison 2022/2023, sans réponse et ni renouvellement de leur licence, la commission enregistre la sortie des effectifs de ligue des arbitres suivants :

- Catégorie R3 : Jos FAUGER
- Catégorie AAR 2 : Germain PACORY

↳ Absence au stage de rentrée

- Gaëtan VIEMON (R3), demande une année sabbatique au niveau régional pour la saison 2022/2023, ne pouvant pas répondre aux exigences de la CRA en ce début de saison pour raison professionnelle. Accord de la CRA et l'invite à prendre contact avec sa CDA dès qu'il sera en mesure d'officier et sous réserve du RI de cette dernière.
- Baptiste SOULARD (R2), demande une année sabbatique au niveau régional pour la saison 2022/2023, ne pouvant pas répondre aux exigences de la CRA en ce début de saison pour raison professionnelle. Accord de la CRA et l'invite à prendre contact avec sa CDA dès qu'il sera en mesure d'officier et sous réserve du RI de cette dernière.
- BIGOT Maxime, demande une année sabbatique au niveau régional pour la saison 2022/2023, ne pouvant pas répondre aux exigences de la CRA en ce début de saison pour raison professionnelle. Accord de la CRA et l'invite à prendre contact avec sa CDA dès qu'il sera en mesure d'officier et sous réserve du RI de cette dernière.
- JAQUET Antoine, absent excusé lors du stage des arbitres R3. La CRA prend en compte le raison exceptionnelle de l'absence de l'arbitre et neutralise sa saison 2022/2023. La commission lui souhaite ses encouragements dans l'épreuve qu'il traverse avec sa famille.

↳ Affectations définitives des arbitres dans les groupes

Après un ajustement en catégorie R2 afin d'équilibrer les deux groupes. La CRA valide la répartition de l'ensemble des groupes présentés lors des stages de rentrée. Il est également procédé à la validation des affectations des observateurs par catégorie présentés également lors de ces stages. Anthony TORRALBA finalise la répartition et informera l'ensemble des observateurs et arbitres des affectations des arbitres par catégorie et par groupes.

A date, un point est réalisé sur les effectifs des arbitres de ligue en Pays de la Loire :
La commission enregistre à ce jour 257 arbitres de ligue « actif ».

2. Désignations et observations séniors et jeunes

↳ Désignations

Serge SOULLARD effectue un point quant aux désignations de début de saison. Au regard du nombre des effectifs en baisse notamment en R3, en prenant en compte les arbitres blessés, en attente de validation du test physique et les indisponibilités, lors de la première journée de championnat, il a été nécessaire de faire doubler une quarantaine d'arbitres environ. Ce début de saison se montre donc difficile et la commission remercie par avance les arbitres acceptant de doubler pour couvrir nos compétitions.

Gilles BRETAUD réalise un point sur les effectifs JAL et les désignations. 37 JAL et 36 qui sont désignables et évoque également de problème pour effectuer les désignations en raison du nombre important d'indisponibilités.

Enfin, Gilles revient sur le positionnement de la présélection réalisée des quatre candidats JAL au niveau JAL Elite en fin de saison dernière et présenté en stage en indiquant à la commission de revoir ce choix.

Christian GUILLARD souligne en effet que certains candidats positionnés JAL Elite ne présentent pas finalement le niveau attendu à la suite du test physique de début de saison réalisé pour certains avec difficulté.

Gilles a finalement repris contact avec 4 autres candidats JAL qui ont effectués le test physique pouvant prétendre également à l'intégration au niveau JAL Elite afin de proposer de suivre toutes les formations théoriques et les entraînements du pôle dans l'optique d'une candidature JAF.

Par conséquent, les arbitres suivants : Joulianne AMBROISE - Raphaël ANTUNES MENDES – Clément BLU – Elliott BRIAND – Gabriel CAMARA – Manoha CHALON – François GUILLARD et Mathéo GABOURDES seront observés en U18 R1 par Jean-Luc RENODAU et Gilles BRETAUD au plus vite afin de valider l'examen terrain JAL puis la commission proposera leur intégration au niveau JAL Elite suivant les retours des observations.

Christian GUILLARD, prenant en considération la volonté d'Anthony TORRALBA de préparer les candidats sur 18 mois, la décision de la CFA de fonctionner sur une année sportive des candidatures JAF (- de 19 ans au 30 Juin en cours) présente à la commission l'intégration d'arbitres supplémentaires dans l'effectif de nos arbitres potentiels à la candidature JAF pour 2023 et 2024.

Enfin Gilles annonce à la commission que pour les journées de l'arbitrage, la FFF/DTA propose d'envoyer un arbitre sur la rencontre SCO Angers / Stade Rennais du 23 Octobre 2022.

Il a pris contact avec Gabriel CAMARA pour cette journée qui sera le désigné pour cette journée.

Observations

Alain AUGU annonce que les observations ont déjà débutées dès la première journée de championnat. A noter que la priorité doit aussi avoir lieu sur les différents pôles. Anthony TORRALBA rappelle en effet l'importance des observations du groupe Pôle Espoirs R1 pouvant bénéficier d'une promotion accélérée au 31 décembre correspondant au règlement de la CFA notamment pour nos arbitres JAF.

Christian GUILLARD, Guillaume PARADIS et un membre de la CRA/CTRA doivent observer les 5 arbitres composants ce groupe au plus vite.

Pierre ALLAIRE réalise un retour de l'observation qu'il vient de réaliser à Leny DEMAS dans le cadre de son suivi en tant que tuteur. La commission prend note des remarques et propose que Pierre puisse réaliser un troisième accompagnement avant la fin de l'année.

Pour information, Alain AUGU indique à la commission que Nicolas TABORE a effectué un accompagnement auprès de Pierre-Alexandre EL KOURI pour sa première observation. Quelques observations doivent avoir lieu sur les matchs de Coupe de France, mais il souligne également son inquiétude et la difficulté d'organisation pour les observateurs ayant plusieurs groupes d'affectations. Il faut donc compter sur la disponibilité des observateurs et des arbitres pour que l'ensemble des observations soient réalisées pour la fin de saison.

3. Pôles espoirs et jeunes

Pôle Espoirs et pôle JAL

Anthony TORRALBA réalise un point sur les rassemblements des effectifs Prépa FFF / PE et JAL Elite.

Concernant le stage de cohésion, le groupe a pleinement été satisfait du programme des 3 jours et Anthony souligne sa satisfaction sur nos arbitres qui ont répondu de manière efficiente aux épreuves athlétiques. Un weekend qui a également permis de lancer la saison dans un esprit positif qui s'est terminé le lundi par du travail techniques pour reprendre de bonnes bases sur les terrains avec l'étude de l'arbitrage au service du jeu et la sécurisation.

A la suite, un premier rassemblement PE et JAL Elite a déjà eu lieu pour effectuer un travail sur la méthodologie de l'analyse vidéo en apportant les points techniques attendus lors des situations particulières en gestion de mains, semelle, anéantissement et situation d'hors-jeu. Le travail doit se poursuivre suivant le planning prévisionnel.

Enfin pour répondre à la hausse des coûts des frais de déplacement, avec Philippe LESAGE, Anthony TORRALBA doit faire parvenir un budget prévisionnel des frais de déplacement des arbitres des pôles sur les rassemblements de toutes les formations théoriques. Philippe LESAGE présentera ce dossier lors d'une prochaine réunion du CODIR.

4. Réflexion sur le groupe RE

Le président de la CRA demande au Président de la Ligue, Didier ESOR, de bien vouloir intervenir auprès du Président de la CFA pour obtenir un éclaircissement sur le fonctionnement envisagé par cette dernière sur la gestion des arbitres du niveau Régional Elite.

En effet, à ce jour, la CRA reste en attente des directives qu'elle devra appliquer sur ce groupe et également la répartition des désignations à partir de la saison 2023-2024.

5. ETRA

Une réunion ETRA devra être organisée rapidement afin de permettre aux CTDA et CTRA de se rencontrer et d'évoquer les sujets en cours, sous le pilotage du Président de la CRA.

L'objectif est prioritairement de créer du lien humain avec le souhait est que ces temps soient réguliers.

Module Arbitre de club : préconisation d'une réduction horaire du format sur 6h. Une première session organisée en District 44 permettra un retour sur le format.

Sur le module arbitre de club, une réflexion est en cours sur la fixation d'un tarif à 20€ (incluant frais d'organisation et déjeuner). La 1^{ère} session dans le 44 début Octobre servira de référence pour l'organisation et le support pédagogique.

Une action « Arbitre dans son club » a été mise en place auprès des arbitres de Ligue dans le but d'effectuer une intervention auprès des licenciés. Une trentaine de personnes ont déjà répondu par la positive.

6. Courriers

- **Arrêt de l'arbitrage 2022/2023**

@ 23/08/2022 – **DORIZON Alexandre** : informe la CRA de son souhait d'arrêter l'arbitrage pour raisons personnelles et professionnelles. La CRA prend note de l'information, le remercie pour ses années au service de l'arbitrage et l'encourage à poursuivre ses missions d'observations pour le district 72.

@ 03/09/2022 – **HIDAR MOHAMED Elbac** : informe la CRA de son souhait d'arrêter l'arbitrage pour raisons personnelles et professionnelles. La CRA valide cette demande et le remercie pour son dévouement au service de l'arbitrage.

- **Arrêt de l'arbitrage à l'issue de la saison 2022/2023**

@ 29/08/2022 – **JOCHAUD Pierre** : informe la CRA de son souhait de mettre un terme à sa carrière d'arbitre à l'issue de la saison 2022/2023. La CRA prend note de l'information.

@ 06/09/2022 – **CHARPENTIER David** : informe la CRA de son souhait de mettre un terme à sa carrière d'arbitre à l'issue de la saison 2022/2023. La CRA prend note de l'information.

- **Année sabbatiques 2022/2023**

@ 28/08/2022 – **ORHON Julien** : informe la CRA de son souhait de bénéficier d'une année sabbatique pour raisons personnelles pour la saison 2022/2023. Accord de la CRA.

@ **31/08/2022 – RONAN Thomas** : informe la CRA de son souhait de bénéficier d'une année sabbatique pour raisons personnelles pour la saison 2022/2023. Accord de la CRA.

@ **31/08/2022 – BODINEAU Romain** : informe la CRA de son souhait de bénéficier d'une année sabbatique pour raisons personnelles pour la saison 2022/2023. Accord de la CRA.

- **Mutations**

@ **22/08/2022 : BARON Clément** : Mutation vers la Ligue de Football des Hauts de France.
La CRA lui souhaite une bonne continuation et le remercie pour ses années au service de l'arbitrage régional.

@ **26/08/2022 : MERRIEN Kylian** : Mutation vers la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine
La CRA lui souhaite une bonne continuation et le remercie pour ses années au service de l'arbitrage régional.

@ **08/09/2022 : SAULGRAIN Bastien** : Mutation vers la Ligue de Football d'Occitanie
La CRA lui souhaite une bonne continuation et le remercie pour ses années au service de l'arbitrage régional.

- **Intégration d'arbitres**

@ **25/08/2022 – KHALIFI Brahim** : informe la CRA de son arrivée prochaine au sein de notre Ligue à la suite d'une mutation professionnelle en provenance de la Ligue de Nouvelle Aquitaine pour la saison 2022/2023.

@ **12/09/2022 – BELGANA Said** : informe la CRA de son arrivée prochaine au sein de notre Ligue à la suite d'une mutation professionnelle en provenance de la Ligue de Corse pour la saison 2022/2023.

@ **14/09/2022 – PLAINCHAMP Elina** : informe la CRA de son arrivée prochaine au sein de notre Ligue à la suite d'une mutation professionnelle en provenance de la Ligue de Nouvelle Aquitaine pour la saison 2022/2023.

- **Retour à l'arbitrage**

@ **29/08/2022 – GICQUEL Richard** : informe la CRA de son souhait de reprendre l'arbitrage en 2022/2023 à la suite de son année sabbatique.
La CRA valide cette demande et décide la réintégration dans la catégorie AAR2.

- **Demandes diverses**

@ **26/08/2022 – BENATIA Mohamed** : informe la CRA de son souhait d'intégrer le Pôle AAR2 à compter de la saison 2022/2023 pour raisons personnelles.
La CRA valide cette demande.

@ **09/09/2022 – UZUREAU Simon** : informe la CRA de son souhait d'être remis à la disposition du District de Maine et Loire à compter de la saison 2022/2023.
La CRA donne son accord.

@ **05/09/2022 – LORTHOIS Thomas** : Cette information a été donnée par le CTRA lors de la réunion du 28 Août 2022.

- **Indisponibilités longues durées :**

@ **31/08/2022 – TURLAK Erol** : informe la CRA de son indisponibilité jusqu'à décembre 2022.
La CRA lui souhaite un prompt rétablissement et espère le revoir rapidement sur les terrains.

@ 18/08/2022 – CHEVALLEREAU Jérémy : informe la CRA de son indisponibilité jusqu'à décembre 2022.
La CRA lui souhaite un prompt rétablissement et espère le revoir rapidement sur les terrains.

7. Divers

@ 26/08/2022 – PETIT Florian : la CRA prend note de votre mail et vous remercie pour ces précisions.

Date examen Ligue : Le samedi 22 avril 2023 à St Sébastien S/ Loire (Centre technique).

Demande faite à la CRA concernant le CTDA du 49 et sa volonté de réintégrer l'arbitrage. Le président de la CRA se charge de contacter le district concerné.

Prochaine réunion : Mercredi 9 novembre 2022

Le Président :
Christian GUILLARD



Le Secrétaire de séance :
Alain AUGU

